

Plenel balance aux égorgeurs le nom de la prof "islamophobe"

écrit par Josiane Filio | 18 décembre 2020



Edwy Plenel ✓ @edwyplenel · 8 déc.

...

A l'université @univamu, une prof de droit a tenu des propos islamophobes devant près de 600 étudiants, fin octobre, comparant l'islam à une «MST» puis à une «RST», «religion sexuellement transmissible». La @LDH_Fr a saisi la justice pour injure raciale.



A l'université Aix-Marseille, une professeure de droit compare l'islam à ...
Une professeure de droit a tenu des propos jugés islamophobes devant
près de 600 étudiants, fin octobre, comparant l'islam à une « MST », pui...
mediapart.fr

Plenel, l'homme qui dénonce plus vite que son ombre !

Parfois je me demande si par extraordinaire, la Terre ne se serait pas mise brusquement à tourner à l'envers... tant actuellement, toutes les belles valeurs qu'on m'avait inculquées paraissent inversées, et que semblent désormais régner les plus glauques et les plus infâmes.

C'est ainsi qu'en ce XXI^e siècle si tortueux, une enseignante qualifiée d'« islamophobe » (ce qui de nos jours est décrété

interdit par les gauchistes au grand cœur !) est incontestablement condamnée à la décapitation par le premier islamiste sourcilleux venu (pléonasme !), à cause de vils kapos journalaux ayant balancé son identité !

Car hélas, si Samuel Paty a fait des émules dans l'enseignement, chez quelques profs courageux (pendant que tant d'autres se couchent devant l'islam et la terreur que cette prétendue religion fait régner depuis des siècles), les ordures célèbres en font également chez certains prétendus journalistes, piétinant ce qui autrefois était une noble profession, pour devenir de véritables et méprisables petits kapos !

Ainsi, parmi ceux dont le rôle n'est ni de nous éduquer ni de nous convertir à leur idéologie personnelle, mais uniquement de nous IN-FOR-MER, c'est-à-dire de simplement livrer les faits à notre connaissance, pour en faire ce que nous déciderons, selon notre ressenti... une de nos cibles préférées, dont la veulerie ne nous déçoit jamais, Edwy Plenel en personne, vient encore de frapper, démontrant une nouvelle fois quel être méprisable il est... quand bien même il se croit journaliste.

Les faits, apparemment insupportables à ceux qui ont décidé que la seule réponse à l'islam c'est de se coucher devant ses petits soldats : à l'université d'Aix-Marseille, un prof de droit a osé prétendre devant 600 étudiants, que :

« L'un des plus grands problèmes qu'on a avec l'islam, et ce n'est pas le seul malheureusement, c'est que l'islam ne reconnaît pas la liberté de conscience. C'est quand même absolument terrifiant ».

Elle a poursuivi en se référant à [L'assassinat de Samuel Paty](#). *“La décapitation d'un professeur d'histoire-géographie qui a dit et fait ce qu'il avait le droit et le devoir de faire, vient de là.*

“On n’a aucune liberté de conscience en islam”. “Si on naît d’un père musulman, on est musulman à vie. Une sorte de religion sexuellement transmissible, je n’ai jamais compris. On dirait du judaïsme, c’est pareil, c’est par la mère. Une sorte de MST, de RST, de religion sexuellement transmissible”, ajoute-t-elle ensuite.

Horreur intégrale pour ceux chez qui « toute vérité n’est pas bonne à dire » ... surtout si elle est contraire à la leur, et tant pis si malgré tout, c’est une évidence pour tellement d’autres !



Donc, levée de boucliers immédiate des chantres de la prétendue bien-pensance, n’hésitant jamais dans un cas semblable à **dénoncer** celui ou celle qui pense mal et de plus ose le clamer haut et fort ; bien évidemment, la **Ligue des Droits de l’Homme** (LDH) entre en danse sur l’heure, **mouchardant** ces ignobles propos antisémites et islamophobes !

« C’est une injure en raison de la religion », déclare son ineffable « président d’horreur » **Michel Tubiana, (qu’on n’entend JAMAIS aussi indigné lorsqu’un tenant de la « religion d’amour et de paix » saccage une église, un cimetière chrétien... ou encore assassine un « mécréant » !)** mais en l’occurrence déposant plainte contre la prof pour injures raciales !

Confusion habituelle, voulue, entre religion et race, afin d’apporter plus de poids à leurs accusations !



<https://www.youtube.com/watch?v=Y6Ho8Xcq6x0>

AMU (Aix-Marseille université) rappelle que les enseignants ont une grande liberté d’expression et de pensée dans le cadre

de leur enseignement. La seule limite qui est condamnée c'est le négationnisme. Une procédure est cependant en cours au sein de l'université Aix-Marseille. La section disciplinaire a été saisie, un président doit être nommé qui convoquera l'enseignante devant ses pairs. Les conclusions sont attendues d'ici fin janvier avec une possible sanction. Cela pourrait se limiter à un simple rappel à l'ordre...

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/aix-en-provence/six-questions-enquete-visant-professeure-universite-accusee-propos-islamophobes-antisemite-1904564.html>

L'enseignante a de son côté insisté auprès de Mediapart pour préciser que ses propos se référaient à une religion et pas à ses croyants ; qu'elle a parlé de « religion » sexuellement transmissible et non maladie, et enfin :

« Il n'y a pas de religion transmissible par le sang, c'est une question de volonté libre et quelle que soit la religion », a-t-elle souligné, expliquant avoir voulu questionner la notion de liberté de conscience auprès de ses élèves.

<https://www.nouvelobs.com/justice/20201210.OBS37338/une-enquete-vise-une-professeure-d-universite-pour-propos-islamophobes-et-antisemites.html>

Rappelons que selon la loi du 29 juillet 1881, les propos tenus par l'enseignante, quelques jours à peine après la décapitation de Samuel Paty, s'ils sont retenus comme tels que dénoncés par les beaux esprits, sont punissables **d'un an d'emprisonnement** et de **45 000 euros d'amende.**

Mais ce n'est malheureusement pas le seul risque encouru par cette femme courageuse qui ne dit que l'exacte vérité, vécue et constatée par les millions de citoyens, mais dont la parole est volontairement bâillonnée par ces mêmes tenants de la pensée unique, puisque son identité ayant été révélée, elle

risque tout simplement de peut-être connaître un jour le même sort que son infortuné collègue !

Et ceci, elle le vaudra avant tout à tous les écœurants vautours, Plenel et ses semblables en tête, qui se sont empressés de crier au charron, après ses propos, **pourtant partagés et approuvés** par ceux qui payent, en espèces et en vies, le tribut de ces lâches, médias et politiques, aux kyrielles d'assassins à qui par veulerie ils passent tout et excusent toutes leurs exactions !

Mais eux, les vrais complices des criminels, ne seront jamais jugés, si nous continuons à laisser faire sans réagir.

En attendant, l'enseignante est menacée de mort et vit depuis sous protection policière, exactement comme l'extraordinaire **Zined El Rhazoui** le dénonce, de nos jours, et aux pays des droits de l'homme et des libertés de conscience !

<https://www.youtube.com/watch?v=G8aUd0VVpU8>

https://www.lepoint.fr/politique/une-prof-de-fac-menacee-de-mort-pour-avoir-critique-l-islam-16-12-2020-2406205_20.php

À trop vouloir se mal conduire en permanence pour imposer ses idées, tout en affichant une bonne conscience... un jour on finit par tomber sur un os... voire une machette ou un coutelas !

Méditez bien cela, Plenel.

<https://ripostelaique.com/plenel-balance-aux-egorgeurs-le-nom-de-la-prof-islamophobe.html>